

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA BVD DANS LE TARN

SANITAIRE Comme nous le communiquons depuis quelques mois, le Tarn démarre son programme de lutte contre la BVD dès la campagne 2019-2020. On vous dit comment il se met en place.

ADELAÏDE PELLAT
MAISON DE L'ÉLEVAGE DU TARN

La BVD (maladie des muqueuses) est une maladie virale bovine, due à un pestivirus. Ce virus affaiblit de manière considérable le système immunitaire des bovins et est responsable de multiples pathologies dans un cheptel (problème de reproduction, diarrhées néonatales, gripes, retard de croissance, chute de production...).

L'infection d'un troupeau peut passer inaperçue mais, il peut aussi y avoir naissance de veaux IPI (Infecté Permanent Immunotolérant). Ce sont ces veaux qu'il est important de dépister car ce sont de «vraies bombes à virus».

Un moyen très efficace de les dépister repose sur l'utilisation de boucles d'identification TST (Test sur Tissu). Ces boucles de naissances permettent, lors de la pose, de prélever un bout de cartilage auriculaire qui sera analysé par le Laboratoire départemental, dans le but de déceler les animaux porteurs du virus. Comment ce plan de lutte va-t-il se mettre en place ? Plusieurs questions auxquelles le GDS du Tarn répond.



> Qui va recevoir ces boucles d'identification TST ?

Les élevages pour lesquels la sérologie de mélange BVD réalisée en prophylaxie a été positive et les éleveurs pour lesquels il y a eu de résultat sérologique BVD en prophylaxie. Les élevages pour lesquels la sérologie a été négative recevront des boucles classiques, identiques aux années précédentes.

> Quand vais-je recevoir ces boucles ?

Au mois de juillet, le fabricant envoie directement aux éleveurs

les boucles d'identification munies ou non d'un kit à prélèvement.

> A partir de quand j'utilise les boucles TST ?

Dès que le stock de boucles qu'il vous reste est terminé. Vous pouvez toutefois anticiper et poser une boucle TST sur un animal que vous souhaitez garder pour le renouvellement.

> Quelle pince dois-je utiliser ?

La pince jaune et noire spécifique que vous allez recevoir avec les boucles courant Juillet.

> Quelles sont les étapes à suivre pour poser les boucles ? (cf. schéma ci-dessous)

Une vidéo montrant simplement la mise en place des boucles et la pose est disponible sur le site de la Maison de l'élevage (www.elevage-tarn.fr) ou en scannant le QRCode ci-contre à l'aide de votre smartphone ou de votre tablette.



> Que faire de l'échantillon ?

Lorsque vous avez réalisé le prélèvement, vous devez le déposer dans une enveloppe pré-timbrée qui vous a été fournie avec les boucles. Pensez à mettre la date de prélèvement. L'envoi doit être effectué sous 48 h.

> Quel type d'analyse sera réalisé ?

Une analyse virologique sera réa-

lisée sur le cartilage. Tout bovin ayant un résultat virologique négatif pourra bénéficier d'une attestation «Bovin NON IPI».

> Comment me seront transmis les résultats ?

En cas de résultat virologique positif, l'Alma-GDS du Tarn enverra très rapidement un courrier à l'éleveur pour l'informer de ce résultat. Pour tous les résultats négatifs, le Laboratoire départemental transmettra le résultat à l'éleveur. Pour plus de facilité, vous pouvez demander au Laboratoire départemental du Tarn des codes d'accès vous permettant de consulter et imprimer vos résultats en temps réel sur le site (<https://extranet-lda.tarn.fr>)

> Qui recevra la facture de ces analyses ?

Dans le cadre de la mutualisation, les analyses sont prises en charge par l'Alma-GDS du Tarn.

> La vaccination BVD a-t-elle une influence sur les résultats d'analyses des veaux à la naissance ?

Non, aucune.

> Si un bovin perd une boucle, y aura-t-il à nouveau une boucle à prélèvement ?

Non, cela sera une boucle de rebouclage classique.

> Si le prélèvement n'a pas pu être analysé, que dois-je faire ?

Vous contactez l'Alma-GDS du Tarn qui vous fournira une boucle bouton blanche permettant de prélever le veau.

PRATIQUE

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'Alma - GDS du Tarn.

LA BOUCLE AVEC KIT DE PRÉLÈVEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Etape 1

Les boucles d'identification unies du kit de prélèvement BVD + la pince seront fournies pour la prochaine campagne



Etape 4

Placement du tube de protection sur le trocart. Puis échantillon placé dans le sachet plastique.



Etape 2

Mise en place de la boucle sur la pince spécifique jaune et noire.



Etape 5

Ajout de la date de prélèvement sur l'enveloppe. **Un seul échantillon par enveloppe.**



Etape 3

Pose de la boucle d'identification à l'oreille gauche et de la boucle à prélèvement à l'oreille droite sur le bovin de moins de 21 jours



Etape 6

Envoi de l'échantillon dans les 48 h après le prélèvement.



En bref

BLÉ

Des «pertes significatives» à cause de la fusariose dans le Sud-Ouest (ODA)

Lors de la télédéclaration PAC 2019, les exploitants avaient la